

Pour diffusion immédiate

LION ÉLECTRIQUE ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2022

MONTRÉAL (QUÉBEC) – le 3 mai 2022 – La Compagnie Électrique Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) (« Lion » ou la « Société »), chef de file dans la fabrication de véhicules urbains de poids moyens et lourds tout électriques, a annoncé aujourd’hui ses résultats financiers et ses résultats d’exploitation pour le premier trimestre de l’exercice financier 2022, clos le 31 mars 2022. Lion présente ses résultats en dollars américains et conformément aux Normes internationales d’information financière (« IFRS »).

FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2022

- Livraison de 84 véhicules, soit une augmentation de 60 véhicules par rapport aux 24 véhicules livrés à la même période l’an dernier.
- Produits des activités ordinaires de 22,6 millions de dollars, en hausse de 16,4 millions de dollars comparativement à 6,2 millions de dollars pour le premier trimestre de 2021.
- Perte brute de 0,9 million de dollars, comparativement à une perte brute de 1,8 million de dollars pour le premier trimestre de 2021.
- Bénéfice net de 2,1 millions de dollars, contre une perte nette de 16,1 millions de dollars pour le premier trimestre de 2021. Le bénéfice net comptabilisé pour le premier trimestre de 2022 tient compte d’un gain 21,5 millions de dollars attribuable à une diminution hors trésorerie de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d’actions et d’une charge de 3,8 millions de dollars liée à la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie, comparativement à une charge de 5,2 millions de dollars liée à la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie pour le premier trimestre de 2021.
- BAIIA ajusté¹ négatif de 11,3 millions de dollars, en regard d’un BAIIA négatif de 5,9 millions de dollars pour le premier trimestre de 2021, après essentiellement un rajustement de certains éléments hors trésorerie, tels que la variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d’actions et la rémunération fondée sur des actions.
- Les dépenses d’investissement, qui comprennent les dépenses liées à l’usine de Joliet et au Campus Lion, se sont élevées à 34,9 millions de dollars, en hausse de 33,8 millions de dollars, contre 1,1 million de dollars pour le premier trimestre de 2021.
- Acquisition d’immobilisations incorporelles consistant essentiellement en des activités de recherche et développement, pour un coût de 15 millions de dollars, en hausse de 8,5 millions de dollars comparativement à 6,5 millions de dollars pour le premier trimestre de 2021.
- Au 31 mars 2022, Lion avait 155,5 millions de dollars en trésorerie et l’accès à une facilité de crédit renouvelable engagée d’un montant de principal maximal de 200 millions de dollars, de même qu’un prêt du gouvernement fédéral canadien et du gouvernement du Québec pouvant aller jusqu’à environ 100 millions de dollars canadiens (soit environ 50 millions de dollars canadiens chacun) dans le cadre du Campus Lion.

¹ Le BAIIA ajusté constitue une mesure financière non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS et autres indicateurs clés de performance », du présent communiqué.

MISE À JOUR CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

- Plus de 600 véhicules sur la route ayant parcouru plus de 16 millions de kilomètres (10 millions de milles).
- Au 3 mai 2022, carnet de commandes² de 2 422 véhicules urbains tout électriques de poids moyens et lourds, soit 286 camions et 2 136 autobus, pour une valeur totale combinée des commandes d'environ 600 millions de dollars selon les estimations de la direction.
- Au 3 mai 2022, carnet de commandes² de LionEnergy de 241 bornes de recharge et services y étant reliés, pour une valeur totale combinée des commandes d'environ 3,0 millions de dollars.
- Un total de 12 centres d'expérience sont opérationnels aux États-Unis et au Canada.
- Les travaux d'améliorations locatives ainsi que l'installation de l'équipement de production et autre équipement essentiels progressent à la nouvelle usine en location de 900 000 pieds carrés située à Joliet, en Illinois (l'« usine de Joliet »). La production de véhicules devrait débuter au cours de la seconde moitié de 2022.
- Les travaux de construction et de développement de l'usine de fabrication de batteries progressent, y compris l'installation de la ligne de modules prototype aux installations de JR Automation à Troy, au Michigan, la production du premier pack prototype et l'achèvement de la structure d'acier du bâtiment de l'usine de batteries à Mirabel. La production d'ensembles et de modules de batteries devrait débuter au cours de la seconde moitié de 2022.
- Plusieurs nouveaux partenariats clés ont été annoncés avec des aménageurs de camions afin de fournir de nouvelles options de carrosserie réfrigérée, de cargaison sèche et de carrosserie en aluminium entièrement électrifiée pour le camion urbain Lion6 zéro émission. Les nouveaux partenariats comprennent des options d'équipement de Morgan Truck Body, Thermo King, Knapheide et CM Truck Beds, des chefs de file de l'industrie.
- Lancement avec Fourgons Transit d'un nouveau camion de gros tonnage léger, aérodynamique et 100 % électrique construit sur un châssis Lion6, conçu pour la livraison du dernier kilomètre en milieu urbain, qui a été développé dans le cadre d'un modèle de partenariat de mise à niveau.
- Au 3 mai 2022, Lion comptait environ 1 100 employés, dont plus de 300 dans ses équipes d'ingénierie et de recherche et développement.

« Nous sommes satisfaits de notre performance pour le premier trimestre. Malgré les défis actuels que présente l'environnement de la chaîne d'approvisionnement, nous avons continué d'observer des améliorations et avons livré un nombre record de véhicules au cours d'un seul trimestre. Nous avons également soutenu notre élan au chapitre de la fabrication de véhicules, et nous prévoyons une hausse graduelle de la cadence de production, et par le fait même des livraisons, durant le reste de l'exercice », a déclaré Marc Bédard, Président – Fondateur de Lion. « Alors que nous célébrons notre première année en tant que société cotée en bourse, nous continuons à bâtir les fondations de notre croissance à long terme et sommes ravis de constater que le mouvement vers l'électrification des transports continue à prendre de l'ampleur, comme en témoignent les financements gouvernementaux sans précédent annoncés aux États-Unis et au Canada au cours des derniers mois », a conclu Marc Bédard.

² Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS et autres indicateurs clés de performance », du présent communiqué.

PRINCIPALES EXPLICATIONS SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE L'EXERCICE DE 2022

Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires se sont chiffrés à 22,6 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2022, en hausse de 16,4 millions de dollars par rapport à la période de trois mois close le 31 mars 2021. Cette augmentation des produits des activités ordinaires est principalement attribuable à une augmentation de 60 unités du nombre de véhicules vendus, qui est passé de 24 unités (18 autobus scolaires et 6 camions; 22 véhicules au Canada et 2 véhicules aux États-Unis) pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 à 84 unités (72 autobus scolaires et 12 camions; 80 véhicules au Canada et 4 véhicules aux États-Unis) pour la période de trois mois close le 31 mars 2022. Les produits des activités ordinaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 ont été touchés par les difficultés persistantes liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale qui ont obligé la Société à retarder l'assemblage final de certains véhicules et ont entraîné une augmentation des niveaux de stocks. En outre, la composition des unités d'autobus scolaires pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 ainsi que la réduction du prix de certains camions qui ont été vendus dans le cadre du lancement de nouveaux produits ont eu un impact négatif sur les prix de vente moyens par unité. Les produits des activités ordinaires générés par les ventes de Lion Énergie et de pièces sur les marchés secondaires au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022 ont également été légèrement inférieurs à ceux inscrits pour la période de trois mois close le 31 décembre 2021.

Coût des ventes

Le coût des ventes s'est établi à 23,6 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2022, en hausse de 15,5 millions de dollars comparativement à la période de trois mois close le 31 mars 2021. Cette augmentation est principalement attribuable à l'augmentation des volumes de vente et des volumes de production, à la majoration des coûts fixes de fabrication liés à l'accélération de la cadence de production prévue pour les prochaines périodes de trois mois, ainsi qu'à l'incidence des difficultés persistantes liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Perte brute

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2022, la perte brute a diminué de 0,9 million de dollars, passant de 1,8 million de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 à 0,9 million de dollars. La diminution reflète l'incidence favorable de la hausse des volumes de vente sur la marge brute, principalement contrebalancée par l'incidence de la majoration des coûts fixes de fabrication liés à l'accélération de la cadence de production prévue pour les prochaines périodes de trois mois, ainsi qu'à l'incidence des difficultés persistantes liées à la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Charges administratives

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2022, les charges administratives (compte tenu de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie de 2,8 millions de dollars) ont augmenté de 4,7 millions de dollars, passant de 6,3 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 à 11 millions de dollars. La hausse est principalement attribuable à un accroissement des charges de Lion reflétant son statut de société cotée en bourse et au renforcement des capacités du siège social de Lion en prévision d'une croissance attendue des activités. Les charges administratives pour la période de trois mois close le 31 mars 2022

comprennent également une charge de 0,9 million de dollars liée à la souscription d'une assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants à des conditions tenant compte du statut de société cotée en bourse de Lion, charge sensiblement plus élevée que celles qui ont été engagées par la Société au cours des périodes précédentes en tant que société fermée.

Frais de vente

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2022, les frais de vente (compte tenu de la rémunération fondée sur des actions hors trésorerie de 1 million de dollars) se sont établis à 5,4 millions de dollars, en hausse de 1 million de dollars, comparativement à 4,4 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2021. Cette hausse est principalement attribuable au développement de l'équipe des ventes de Lion en prévision de l'accélération de la cadence de production et à un accroissement des charges découlant de l'ouverture et de l'exploitation des nouveaux centres d'expérience.

Charges financières

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2022, les charges financières se sont établies à 1,2 million de dollars, en baisse de 2,7 millions de dollars, comparativement à 3,9 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2021. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse des charges d'intérêts liées à la dette à long terme, à la non-récurrence des charges d'intérêts liées aux instruments de créance convertibles et à la charge de désactualisation sur les actions ordinaires rachetables au gré du porteur qui ont été remboursées le 6 mai 2021, en partie contrebalancée par une hausse des charges d'intérêts liées aux obligations locatives.

Perte (gain) de change

Les gains et pertes de change se rapportent principalement à la réévaluation des actifs monétaires nets libellés en monnaies étrangères dans les monnaies fonctionnelles des entités Lion correspondantes. Pour la période de trois mois close le 31 mars 2022, la Société a inscrit une perte de change de 0,9 million de dollars, comparativement à un gain de change de 0,2 million de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2021 en raison principalement d'un raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2022 par rapport à la période de trois mois close le 31 mars 2021.

Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions

La variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions s'est traduite par un gain de 21,5 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2022, comparativement à un gain de 0,1 million de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, et elle est liée aux bons de souscription émis en faveur d'un client déterminé en juillet 2020 et aux bons de souscription négociés en bourse et aux bons de souscription négociés par la voie de placements privés émis lors de la clôture du regroupement d'entreprises, le 6 mai 2021. Le gain inscrit pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 résulte principalement de la diminution du cours des titres des capitaux propres de Lion par rapport aux évaluations précédentes.

Résultat net

La Société a inscrit un bénéfice net de 2,1 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2022, en comparaison d'une perte nette de 16,1 millions de dollars pour la période de trois mois close le 31 mars 2021. L'amélioration du résultat net observée pour la

période de trois mois close le 31 mars 2022 par rapport à la période de trois mois close le 31 mars 2021 est en grande partie attribuable au gain lié à la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions, partiellement contrebalancé par une augmentation des charges administratives et des frais de vente.

EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ

Au 3 mai 2022, Lion comptait environ 1 100 employés, dont plus de 300 travaillaient dans ses secteurs de l'ingénierie et de la recherche et développement.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Une conférence téléphonique et une webdiffusion auront lieu le 4 mai 2022 à 8 h 30 (heure de l'Est) pour discuter des résultats.

Pour participer à la conférence téléphonique, composez le (226) 828-7575 ou le (833) 950-0062 (sans frais). Une présentation aux investisseurs et une webdiffusion en direct de la conférence téléphonique seront également disponibles à l'adresse www.thelionelectric.com, à la page « Événements et présentations » de la section « Investisseurs ». L'événement enregistré sera disponible pendant un certain temps après la conférence téléphonique.

RAPPORT FINANCIER

Le présent communiqué doit être lu conjointement avec notre rapport financier du premier trimestre de 2022, y compris les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de la Société au 31 mars 2022 et pour la période de trois mois close à cette date et le rapport de gestion connexe, que la Société déposera auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et qui seront disponibles sur notre site Web à l'adresse www.thelionelectric.com.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars 2022 et au 31 décembre 2021
(non audité)

	31 mars 2022	31 décembre 2021
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie	155 459 640	241 702 030
Créances	38 959 413	37 899 085
Stocks	144 746 941	115 978 979
Charges payées d'avance et autres actifs courants	4 438 507	4 647 163
Actifs courants	<u>343 604 501</u>	<u>400 227 257</u>
Actifs non courants		
Autres actifs non courants	845 365	793 298
Immobilisations corporelles	68 104 890	32 668 158
Actifs au titre de droits d'utilisation	59 255 209	60 902 362
Immobilisations incorporelles	97 533 855	81 899 830
Actif sur contrat	14 318 972	14 113 415
Actifs non courants	<u>240 058 291</u>	<u>190 377 063</u>
Total de l'actif	<u>583 662 792</u>	<u>590 604 320</u>
PASSIF		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	45 777 582	40 409 565
Partie courante de la dette à long terme et des autres emprunts	12 936 186	13 015 584
Partie courante des obligations locatives	4 994 798	4 691 344
Passifs courants	<u>63 708 566</u>	<u>58 116 493</u>
Passifs non courants		
Dette à long terme et autres emprunts	49 265	62 086
Obligations locatives	56 006 402	57 517 973
Obligations liées aux bons de souscription d'actions	86 070 645	106 225 934
Passifs non courants	<u>142 126 312</u>	<u>163 805 993</u>
Total du passif	<u>205 834 878</u>	<u>221 922 486</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	418 709 160	418 709 160
Surplus d'apport	126 432 354	122 637 796
Déficit	(167 653 289)	(169 755 726)
Écart de conversion	339 689	(2 909 396)
Total des capitaux propres	<u>377 827 914</u>	<u>368 681 834</u>
Total des capitaux propres et du passif	<u>583 662 792</u>	<u>590 604 320</u>

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2022 et 2021
(non audité)

	Période de trois mois close le	
	31 mars 2022	31 mars 2021
	\$	\$
Produits des activités ordinaires	22 646 793	6 225 478
Coût des ventes	23 558 565	8 032 301
Perte brute	(911 772)	(1 806 823)
Charges administratives	10 977 409	6 269 969
Frais de vente	5 375 502	4 383 579
Perte d'exploitation	(17 264 683)	(12 460 371)
Charges financières	1 178 408	3 907 390
Perte (gain) de change	910 642	(178 653)
Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions	(21 456 170)	(75 245)
Résultat net	2 102 437	(16 113 863)
Autres éléments du résultat global		
Élément qui sera reclassé ultérieurement en résultat net		
Écart de conversion	3 249 085	(1 302 467)
Résultat global pour la période	5 351 522	(17 416 330)
Résultat par action		
Résultat de base par action	0,01	(0,15)
Résultat dilué par action	0,01	(0,15)

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2022 et 2021
(non audité)

	Période de trois mois close le	
	31 mars 2022	31 mars 2021
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net pour la période	2 102 437	(16 113 863)
Éléments hors trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	1 983 254	983 814
Rémunération fondée sur des actions	3 794 558	5 205 352
Charges de désactualisation sur les actions ordinaires rachetables au gré du porteur	—	1 616 013
Charges de désactualisation et de réévaluation sur le solde du prix d'achat à payer relativement à l'acquisition des droits de concession	56 336	153 120
Charges de désactualisation sur les instruments de créance convertibles	—	797 214
Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions	(21 456 170)	(75 245)
Gain latent de change	(207 744)	(35 926)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(20 745 672)	(2 594 854)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(34 473 001)	(10 064 375)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles ⁽¹⁾	(35 794 350)	(1 111 899)
Acquisition d'immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	(14 782 510)	(6 450 184)
Aide gouvernementale liée aux immobilisations incorporelles	—	456 190
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(50 576 860)	(7 105 893)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des facilités de crédit	—	4 977 316
Remboursement d'emprunts sur crédits d'impôt pour la recherche et le développement et subventions à recevoir	—	(2 745 712)
Augmentation de la dette à long terme	—	15 775 473
Remboursement de la dette à long terme et d'autres emprunts	(303 778)	(370 026)
Paiement au titre des obligations locatives	(1 216 817)	(447 724)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 520 595)	17 189 327
Effet de la fluctuation des cours de change sur la trésorerie libellée en devises	328 066	(62 053)
Diminution nette de la trésorerie	(86 242 390)	(42 994)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	241 702 030	(91 076)
Trésorerie (découvert bancaire) à la clôture	155 459 640	(134 070)
Autres informations sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Intérêts versés	349 986	1 050 469
Intérêts versés au titre des obligations locatives	772 087	79 471

(1) Le montant exclut un montant à payer de 761 293 \$ lié à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et un montant à payer de 7 922 816 \$ lié à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 et il inclut des montants à payer respectifs de 554 310 \$ et de 8 797 575 \$ au 31 décembre 2021. Il n'y avait aucun montant à payer lié à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et d'immobilisations corporelles au 31 mars 2021 et au 31 décembre 2020.

MESURES NON DÉFINIES PAR LES IFRS ET AUTRES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Le présent communiqué fait référence au BAIIA ajusté, qui constitue une mesure financière non conforme aux IFRS, et à d'autres indicateurs clés de performance, notamment le carnet de commandes de la Société, qui sont définis ci-après. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS, n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS; il est donc peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres entreprises. Elles s'ajoutent plutôt aux mesures conformes aux IFRS et constituent un complément d'information utile à une compréhension plus approfondie des résultats d'exploitation de la Société, tels que les comprend la direction. Elles ne doivent donc pas être considérées isolément pour l'analyse de l'information financière présentée selon les IFRS ni s'y substituer.

Le « BAIIA ajusté » est défini comme le résultat net avant les charges financières, la charge ou l'économie d'impôt sur le résultat et les amortissements, rajusté pour tenir compte de la rémunération fondée sur des actions, des variations de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions, du gain ou de la perte de change et des coûts de transaction et autres charges non récurrentes. Le BAIIA ajusté se veut une mesure supplémentaire de la performance qui n'est ni exigée par les IFRS ni présentée conformément à celles-ci. Lion croit que l'utilisation du BAIIA ajusté constitue un outil supplémentaire que les investisseurs peuvent utiliser pour évaluer les résultats d'exploitation et les tendances en cours et pour comparer ses mesures financières à celles d'autres sociétés comparables, qui peuvent présenter des mesures financières non définies par les IFRS semblables aux investisseurs. Le lecteur doit toutefois savoir que, lors de l'évaluation du BAIIA ajusté, Lion pourrait engager des charges futures semblables à celles qui sont exclues du calcul du BAIIA ajusté. De plus, la présentation de ces mesures par Lion ne doit pas suggérer que celle-ci conclut que ses résultats futurs ne subiront pas l'incidence d'éléments inhabituels ou ponctuels. Le BAIIA ajusté calculé par Lion peut ne pas être comparable à d'autres mesures semblables publiées par d'autres sociétés, car celles-ci pourraient ne pas toutes calculer le BAIIA ajusté de la même façon. Les lecteurs sont invités à examiner le rapprochement du résultat net, soit la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable, et du BAIIA ajusté présenté par la Société à la section « Rapprochement du BAIIA ajusté » de la rubrique 13.0, « Résultats d'exploitation », de son rapport de gestion pour la période de trois mois close le 31 mars 2022.

Le présent communiqué fait également référence au carnet de commandes de la Société à l'égard de véhicules et de bornes de recharge. Le carnet de commandes de la Société, exprimé en nombre d'unités ou en montant des ventes qui devraient être comptabilisées à l'avenir pour ce nombre d'unités, est déterminé par la direction selon les bons de commande qui ont été signés, les commandes qui ont été officiellement confirmées par les clients ou les produits pour lesquels des demandes conjointes officielles de subventions gouvernementales ou d'incitations économiques ont été faites par les clients concernés et la Société. Le carnet de commandes de la Société fait référence aux produits qui n'ont pas encore été livrés, mais dont la direction s'attend raisonnablement à ce qu'ils soient livrés dans un délai qui peut être raisonnablement établi et il inclut, dans le cas des bornes de recharge, des services qui n'ont pas été achevés, mais dont la direction s'attend raisonnablement à ce qu'ils soient achevés dans la cadre de la livraison du produit. Lorsque le carnet de commandes de la Société est exprimé sous la forme d'un montant de ventes, ce montant a été déterminé par la direction en fonction des spécifications ou des exigences actuelles de la commande concernée, en supposant qu'aucune modification n'est apportée à ces spécifications ou à ces exigences et, dans les cas où le prix d'un produit ou d'un service peut varier à l'avenir, il représente l'estimation raisonnable de la direction du prix prospectif au moment où cette estimation est présentée. Le carnet de commandes se veut une mesure supplémentaire de la performance qui n'est ni exigée par les IFRS ou quelque autre législation applicable en matière de valeurs mobilières ni présentée conformément à celles-ci et

n'est ni divulgué dans les états financiers de la société ni dérivé de ceux-ci. Lion estime que la publication de son carnet de commandes offre un outil supplémentaire aux investisseurs pour évaluer la performance et les tendances de la Société. Le calcul que Lion effectue de son carnet de commandes peut ne pas être comparable à d'autres mesures semblables publiées par d'autres sociétés, car celles-ci pourraient ne pas toutes calculer leur carnet de commandes, les commandes en attente ou leur prise de commandes de la même façon. De plus, la présentation de cette mesure par Lion ne doit pas être interprétée comme une déclaration de Lion selon laquelle tous les véhicules et toutes les bornes de recharge inclus dans son carnet de commandes se traduiront par des ventes réelles. Une partie des véhicules et des bornes de recharge figurant dans le carnet de commandes est, dans certaines circonstances, susceptible d'être annulée dans un certain délai. En outre, la transformation en livraisons ou en ventes effectives du carnet de commandes de la Société est soumise à un certain nombre de risques. Par exemple, un client pourrait omettre d'honorer une commande devenue irrévocable, et la Société pourrait ne pas être en mesure de transformer en ventes les commandes incluses dans ses carnets de commandes. La conversion du carnet de commandes de la Société en livraisons et en ventes réelles peut également être influencée par des changements dans les subventions gouvernementales et les incitations économiques. Par exemple, la commande conditionnelle reçue de Student Transportation of Canada (« STC »), une filiale de Student Transportation of America (« STA »), annoncée en octobre 2021 pour 1 000 autobus scolaires LionC entièrement électriques, qui représenterait la plus importante commande unique reçue par la Société à ce jour, dépend de l'octroi satisfaisant à la STC de contributions non remboursables du Fonds pour le transport en commun zéro émission (« FTCZE ») d'Infrastructure Canada, pour lequel STC a déposé une demande officielle qui constitue la première demande faite par un client de Lion en vertu du programme FTCZE. Par conséquent, la réalisation par la Société de son carnet de commandes pourrait être touchée par des variables indépendantes de sa volonté et il se pourrait qu'elle ne se concrétise pas entièrement. Voir la rubrique 3.0, « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs », et la rubrique 10.0, « Carnet de commandes », du rapport de gestion de la Société pour la période de trois mois close le 31 mars 2022.

En raison de ces limitations, le BAIIA ajusté et le carnet de commandes ne doivent pas être considérés isolément ou comme un substitut aux mesures de performance calculées conformément aux IFRS. Lion compense ces limitations en s'appuyant principalement sur les résultats selon les IFRS de Lion et en utilisant le BAIIA ajusté et le carnet de commandes à titre complémentaire. Nous conseillons au lecteur de ne pas se fier à une seule mesure financière pour évaluer les activités de Lion.

RAPPROCHEMENT DU BAIIA AJUSTÉ

Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté pour les périodes de trois mois closes les 31 mars 2022 et 2021 :

	Non audité	
	Périodes de trois mois closes les 31 mars	
	2022	2021
	(en milliers)	
Produits des activités ordinaires	22 647 \$	6 225 \$
Résultat net	2 102	(16 114)
Charges financières	1 178	3 907
Amortissements	1 983	984
Rémunération fondée sur des actions ¹⁾	3 795	5 205
Variation de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions ²⁾	(21 456)	(75)
Perte (gain) de change ³⁾	911	(179)
Coûts de transaction et autres charges non récurrentes ⁴⁾	169	410
BAIIA ajusté	(11 318) \$	(5 861) \$

- 1) Représente les charges hors trésorerie comptabilisées dans le cadre de l'émission et de la réévaluation à la juste valeur des options sur actions émises en faveur de participants dans le cadre du régime d'options sur actions de Lion, comme il est décrit à la note 9 des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités aux 31 mars 2022 et 2021 et pour les périodes de trois mois closes à ces dates.
- 2) Représente la variation hors trésorerie de la juste valeur des obligations liées aux bons de souscription d'actions, comme il est décrit à la note 8 des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités aux 31 mars 2022 et 2021 et pour les périodes de trois mois closes à ces dates.
- 3) Représente les pertes ou (gains) hors trésorerie liés à la conversion de devises.
- 4) Représente les honoraires de professionnels liés à des transactions de financement et d'autres honoraires de professionnels non récurrents.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DE 2022

Lion tiendra son assemblée annuelle des actionnaires de 2022 (l'« assemblée ») le 6 mai 2022 à 11 h (heure de l'Est) sous forme virtuelle seulement, par l'intermédiaire d'une webémission en direct. La décision de tenir uniquement une réunion virtuelle a été prise dans le but de contribuer à contenir la propagation du coronavirus (COVID-19) et de privilégier et soutenir le bien-être des actionnaires et des employés de Lion, ainsi que celui des autres participants à l'assemblée.

Tous les actionnaires, quelle que soit leur situation géographique, auront une chance égale de participer à l'assemblée virtuelle en se rendant au <https://web.lumiagm.com/442208210>. Pour accéder à la plateforme de l'assemblée en ligne, les participants auront besoin d'un appareil connecté à Internet, tel qu'un ordinateur portable ou de bureau, une tablette ou un téléphone cellulaire.

Le document de la Société intitulé « Avis de convocation à l'assemblée annuelle des actionnaires et circulaire de sollicitation de procurations de la direction de 2022 » est disponible sur le site Web de Lion au www.thelionelectric.com, sous l'onglet « Événements et présentations » de la page « Investisseurs », et a été déposé sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov.

À PROPOS DE LION ÉLECTRIQUE

Lion Électrique est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. La Société crée, conçoit et produit des camions commerciaux urbains tout électriques de classe 5 à classe 8 et des autobus et minibus tout électriques pour le transport scolaire, adapté et collectif. Lion est un leader en électrification des transports en Amérique du Nord et conçoit, fabrique et assemble plusieurs composants clés de ses véhicules : châssis, ensembles batteries, cabines de camions et carrosseries d'autobus.

À la fine pointe des technologies, les véhicules Lion possèdent des caractéristiques uniques, spécialement adaptées aux besoins quotidiens de leurs utilisateurs. Lion est convaincue que la transition vers des véhicules entièrement électriques entraînera des améliorations majeures dans notre société, notre environnement et notre qualité de vie. Les actions de Lion sont négociées à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » et des « énoncés prospectifs » (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Dans le présent communiqué, les énoncés qui ne sont pas des faits historiques, notamment des énoncés relatifs aux opinions et aux attentes de Lion, constituent des énoncés prospectifs et devraient être évalués comme tels.

Les énoncés prospectifs se reconnaissent par l'utilisation de termes comme « croire », « pouvoir », « continuer », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « planifier », « projeter », « potentiel », « sembler », « rechercher », « futur », « cibler » ou d'autres expressions similaires, notamment l'emploi du futur ou du conditionnel, et d'autres termes semblables qui prédisent ou indiquent des tendances ou des événements futurs ou qui n'énoncent pas des faits historiques, même si tous les énoncés prospectifs ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les énoncés prospectifs comprennent, notamment, des énoncés concernant le carnet de commandes de la Société et la capacité de la Société à le convertir en ventes réelles, la stratégie à long terme et la croissance future de la Société, le projet d'usine de batteries et de centre d'innovation de la Société au Québec et son usine de fabrication aux États-Unis, et le lancement prévu de nouveaux modèles de véhicules électriques. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que Lion juge raisonnables lorsqu'elles sont faites, notamment le fait que Lion sera en mesure de retenir et d'embaucher du personnel clé et de maintenir des relations avec les clients, les fournisseurs ou d'autres partenaires commerciaux, que Lion continuera d'exploiter ses activités dans le cours normal de ses affaires, que Lion sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance, que Lion sera en mesure d'achever avec succès et en temps opportun la construction de son usine de fabrication aux États-Unis ainsi que de son usine de batteries et de son centre d'innovation au Québec, que Lion ne subira pas davantage de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou d'interruption d'approvisionnement en matières premières sur une base concurrentielle, que Lion sera en mesure de maintenir sa position concurrentielle, que Lion continuera d'améliorer ses contrôles internes et systèmes opérationnels, financiers et autres pour gérer sa croissance et son envergure, que ses résultats d'exploitation et sa situation financière ne seront pas touchés défavorablement, que Lion sera en mesure de bénéficier, directement ou indirectement (notamment par l'intermédiaire de ses clients), de subventions gouvernementales et d'incitations économiques au cours des périodes à venir et que Lion sera en mesure d'obtenir les fonds supplémentaires requis, s'il y a lieu au cours des périodes à venir, par un financement par capitaux propres ou un financement par emprunt selon des modalités acceptables pour Lion. Ces estimations et ces hypothèses sont formulées par Lion à la lumière de l'expérience de son équipe de direction et de la perception de celle-ci des tendances passées, de la situation actuelle

et des événements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes.

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes parce qu'ils se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non à l'avenir. Lion estime que ces risques et incertitudes comprennent, les éléments suivants : tout changement défavorable dans la conjoncture économique, commerciale, des marchés, financière, politique et juridique générale aux États-Unis ou au Canada, y compris les conséquences de la pandémie mondiale de COVID-19 et l'émergence de variants de la COVID-19 de même que les taux de vaccination variables selon les pays; toute retombée négative de la guerre entre la Russie et l'Ukraine, qui affecte de plus en plus les marchés économiques et financiers mondiaux et exacerbe les défis économiques actuels, y compris des problèmes tels que la hausse de l'inflation et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale; toute incapacité à fabriquer et à distribuer ses véhicules à grande échelle de manière efficace et économique et à répondre aux besoins commerciaux de ses clients; toute incapacité à intensifier la fabrication des produits de Lion et à respecter les échéanciers des projets de construction et des autres projets; toute incapacité à réduire les coûts totaux d'acquisition des véhicules électriques vendus par Lion au fil du temps; la dépendance à l'égard de ses gestionnaires clés et toute incapacité à attirer ou à retenir du personnel clé; toute incapacité à mettre en œuvre la stratégie de croissance de la Société; toute fluctuation défavorable et la volatilité du prix et de la disponibilité des matières premières contenues dans les composants clés nécessaires à la fabrication des produits de Lion; la dépendance à l'égard de fournisseurs clés et toute incapacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières; les pénuries de main-d'œuvre, qui peuvent prendre la forme d'un roulement du personnel, de départs et de demandes de salaires plus élevés, ce qui oblige la société à fonctionner à capacité réduite, à diminuer la production et les livraisons et à retarder les plans de croissance, et qui pourraient poser des problèmes supplémentaires liés à la rémunération des employés; toute incapacité de la part de Lion à répondre aux attentes des utilisateurs ou d'autres difficultés à fournir des solutions de recharge à ses clients; toute incapacité à maintenir la position concurrentielle de la Société; l'incapacité à réduire ses coûts d'approvisionnement au fil du temps; toute incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et la marque de la Société; toute réparation ou tout remplacement important de produits en raison de réclamations au titre de la garantie ou de rappels de produits; toute défaillance des systèmes de technologie de l'information ou toute atteinte ou tout incident en matière de cybersécurité et de confidentialité des données; tout événement ou circonstance qui se traduirait par l'incapacité de la Société à convertir son carnet de commandes en ventes réelles, y compris la réduction, l'élimination ou l'application discriminatoire de subventions gouvernementales et d'incitations économiques ou la diminution de la nécessité de telles subventions; toute incapacité à contracter une police d'assurance adéquate ou toute augmentation des coûts d'assurance; les catastrophes naturelles, les épidémies ou les pandémies, les boycottages et les événements géopolitiques, tels que des troubles civils et des actes de terrorisme, le conflit militaire actuel entre la Russie et l'Ukraine ou des perturbations similaires; et l'issue de toute procédure judiciaire qui pourrait être intentée contre la Société de temps à autre.

Ces risques et autres risques et incertitudes liés aux activités de Lion sont décrits plus en détail à la rubrique 23.0, « Facteurs de risque », du rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice 2021. Nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la direction de Lion, qui ne peut ni les contrôler ni les prévoir. Tous les énoncés prospectifs inclus dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiés dans leur intégralité par les avertissements contenus dans le présent document et les facteurs de risque inclus dans le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice 2021 et dans d'autres documents déposés auprès des

autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission.

Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. De plus, les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils ont été formulés. Sauf dans les cas où les lois applicables sur les valeurs mobilières l'exigent, Lion n'assume aucune obligation, et se dégage expressément de tout devoir, de mettre à jour, de réviser ou d'examiner tout renseignement prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

Personnes-ressources :

MÉDIAS

Patrick Gervais

Vice-président, Marketing et Communications

Patrick.Gervais@thelionelectric.com

(514) 992-1060

INVESTISSEURS

Isabelle Adjahi

Vice-présidente, Relations avec les investisseurs et développement durable

Isabelle.Adjahi@thelionelectric.com

(450) 432-5466, poste 171